



## Réunion Groupe de travail GPSO

### GT6a Enjeux fonciers et patrimoniaux

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	6a (Gironde- Landes)
Date de la réunion	18 septembre 2009
Lieu de réunion	Salle du Petit Bonheur – Mont de Marsan
Référence	GPSO-09-ISA-0-CRT-1022
<b>Validé le 16 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail</b>	

- **Remarques sur le relevé de conclusions précédent**

- Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions précédent est validé.
- Les membres ont été destinataires des 4 notes support au groupe de travail.

- **Présentation du dispositif de concertation et d'études.**

- RFF précise que le dispositif de concertation est maintenant renforcé avec la mise en place du collège des acteurs locaux, et la nomination de 3 garants de la concertation, dont les coordonnées sont disponibles dans la note « La concertation au centre des études » diffusée au préalable. Ces garants peuvent être contactés par quiconque souhaitant un appui dans le cadre de ses contributions à la concertation.

- **Présentation des cartes des enjeux environnementaux bruts**

- RFF remercie les membres pour les 15 contributions, observations formulées en séance.
- Les cartes présentées sont fournies sur les clés USB remises en séance, sous format PDF.
- Sylviculture : Les cartes paraissent incomplètes et ne rendent pas compte de toute l'activité économique présente dans la forêt. RFF précise que les cartes présentées sont des documents d'étude en train d'être complétés.
- DFCI : Le GT souhaite que soit prise en compte la problématique DFCI notamment dans les secteurs à moitié enclavés par des cours d'eau. Ce sujet est incontournable et sera intégré plutôt lors des études d'élaboration de tracé en 2010.
- Natura 2000 : Le GT signale que les zones cartographiées sont celle des documents officiels mais que des zones plus exactes existent suite aux DOCOB approuvés et disponibles auprès des associations environnementales Midouze Nature et Ciron Nature. RFF va vérifier les données fournies par la DIREN, contacter les associations au sujet des éléments à prendre en considération.

*Mission des Grands Projets du Sud-Ouest*

- Urbanisme : Sur les cartes, il manque des données concernant les zones d'activités existantes ou à venir. Les documents d'urbanisme disponibles à ce jour sont traduits sur les cartes.
- Hydrologie : Le GT demande que soit prise en compte toute la complexité du réseau hydraulique dans les espaces forestiers. Les GPSO ne doivent pas perturber le fonctionnement global du système. Le syndicat des sylviculteurs souhaite être associé à ce travail.  
Les études hydrauliques seront faites et présentées aux représentants des sylviculteurs pour bénéficier de leur connaissance du terrain.

- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux**

Activité forestière

Le GT fait remarquer que l'agriculture est la base de l'économie dans les Landes et fait les remarques et propositions suivantes.

- les enjeux de l'activité forestière doivent être suffisamment valorisés de manière à ce que les mesures compensatoires soient à la hauteur de l'impact
- Retenir pour la sylviculture « enjeu fort » si la forêt fait l'objet d'un plan de gestion durable et « enjeu moyen » sinon ; la définition de l'enjeu très fort restant inchangée

RFF entend la demande tout en signalant que :

- Il s'agit à ce stade de savoir quelle est la position du fuseau s'accordant le mieux avec les enjeux identifiés. Un nivellement des enjeux ne permet pas d'identifier les zones de passage les plus favorables.
- la méthode globale d'analyse multicritère doit respecter un équilibre entre les différents thèmes

### **Conclusions**

- Un dispositif de concertation enrichi avec le Collège des Acteurs Locaux et les 3 garants.
- Présentation à l'avancement des cartes des enjeux environnementaux.
- La grille d'analyse multicritères est consolidée et sera proposée aux commissions consultatives.

Foncier : Le GT souhaite pouvoir anticiper au maximum toutes les démarches d'évaluations et d'acquisitions du foncier

- Il souhaite savoir où il devra engager des réserves foncières
- Il souhaite avoir du temps pour évaluer les zones urbaines
- Il demande quelles sont les études réalisées par RFF pour évaluer les compléments à lancer pour les réaménagements fonciers
- RFF explique que le processus d'anticipation des protocoles fonciers est en cours

Il signale qu'il ne faudra pas oublier d'intégrer le périmètre d'aménagement foncier de l'A65.

**Informations complémentaires :**

La question de la compatibilité entre les documents d'urbanisme et les GPSO est posée. Pour mémoire, les échéances clé sont rappelées ci-dessous :

- A la fin de l'année 2009, RFF proposera au préfet de prendre un arrêté de prise en considération des études.
- Fin 2010, les GPSO seront qualifiés de projet d'intérêt général sur la base du tracé APS.
- En 2012, la procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme sera menée dans le cadre de l'Enquête d'Utilité Publique.

Idées et avis émis par le groupe de travail	Conclusions
<p><u>Urbanisme</u></p> <p>Sur les cartes, il manque des données concernant les zones d'activités existantes ou à venir</p>	<p>Les documents d'urbanisme sont en cours de traduction sur les cartes.</p>
<p><u>Hydrologie</u></p> <p>Le GT demande que soit prise en compte toute la complexité du réseau hydraulique dans les espaces forestiers. Les GPSO ne doivent pas perturber le fonctionnement global du système. Le syndicat des sylviculteurs souhaite être associé à ce travail.</p>	<p>Les études hydrauliques seront faites en associant les sylviculteurs pour bénéficier de leur connaissance du terrain.</p>